

Lancement de la 1^{ère} SCPI Viticole :
LF Grand Palais



Objectifs :

- **Accéder à un placement plaisir** reposant sur l'une des richesses du patrimoine français : ses vignobles.
- **Se constituer un patrimoine** foncier viticole selon sa capacité d'investissement.

- Choisir une classe d'actifs au potentiel de création de valeur pour **diversifier son patrimoine**.
- **Mutualiser** les risques locatifs de l'investissement grâce au placement SCPI.

Stratégie :

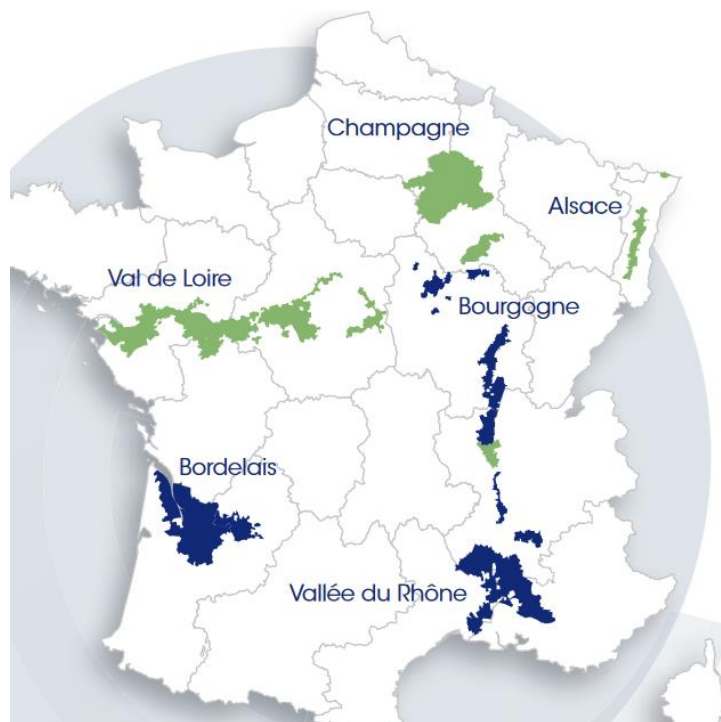
La SCPI LF Les Grands Palais vise à s'exposer sur différentes régions et propriétés viticoles françaises, afin de profiter de la diversité et de la qualité du terroir national (*NB. la SCPI pourrait ne pas être pleinement diversifiée pendant la phase de constitution de son patrimoine*).

Les investissements ciblés par la SCPI reposent sur des Appellations d'Origine Protégée (AOP) et des Terroirs recherchés.

Acquérir une propriété viticole est loin d'être accessible à tous. Avec LF Les Grands Palais, un investissement viticole diversifié est rendu possible dès 10 000 € et ce sans aucun souci de gestion, en contrepartie de frais annuels.

A noter toutefois : la SCPI comporte un risque de perte en capital. Elle peut présenter un risque de concentration géographique, offrant une faible liquidité et présentant un risque de perte en capital.

La société de gestion :



Depuis 40 ans, La Française, au travers notamment de ses GFV, investit dans des domaines viticoles ciblés (Bordeaux, Bourgogne, Vallée du Rhône, ...).

- 40 ans d'expérience, 40 propriétés viticoles acquises et gérées
- Un savoir-faire éprouvé : 6 régions viticoles, 4.200 investisseurs particuliers, 215 millions d'euros d'actifs gérés.

Vous souhaitez plus d'informations ? Contactez nos conseillers :

- ✉ info@maubourg-patrimoine.fr
- ☎ 01.42.85.80.00